Année académique 2022 - 2023 Domaine de la Santé

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 48 Analyser des situations psychologiques et relationnelles complexes			
Code	PAMI4B48SF	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	48 h
Coordonnées des **responsables** et des intervenants dans l'UE	**Sylvie ROBERTI** (sylvie.roberti@helha.be) Christine KNAPCZYK (christine.knapczyk@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Mobiliser les apprentissages des différentes a.a afin d'aborder la recherche scientifique sur plusieurs angles.

Chaque a.a de cette unité apporte sa pierre à l'édifice afin d'atteindre les objectifs attendus en fin de formation sage-femme.

La partie méthodologie intègre les notions théoriques des 3 bloc : l'EBM, l'approche scientifique de l'Imred, les niveaux de preuve selon l'HAS au travers de séance collective afin d'aboutir à la réalisation in fine du travail réflèxif en obstétrique.

Lobjectif final est la remise du TRO avec l'aide indispensable de l'apprentissage de l'anglais.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
- 1.1 1. Participer au développement de ses apprentissages
- 1.2 2. Contribuer au compagnonnage par les pairs
- 1.3 3. Développer son identité professionnelle

Compétence 2 **Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires**
- 2.1 1. Respecter la législation, les réglementations, la déontologie propre à sa formation et à l'exercice de la profession

Compétence 4 **Réaliser une démarche clinique globale (diagnostic et de stratégies d'interventions et d'accompagnement) en période préconceptionelle, pré, per et post natale.**
- 4.1 1. Rechercher les informations à partir des sources de données

Compétence 8 **Conceptualiser un processus de recherche scientifique dans le domaine d'expertise des sages-femmes**
- 8.1 1. Développer une réflexion sur sa pratique en vue de l'améliorer sur base des données probantes
- 8.2 2. Fonder sa pratique sur les données probantes

Acquis d'apprentissage visés

Au terme du bloc 4, l'étudiant(e) répondra aux exigences minimales décrites dans le memento, qui lui sert de guide depuis le bloc 3 pour la réalisation du TRO, basé sur l'IMred. Le cours d'anglais a pour objectif d'apprentissage: la traduction et la compréhension des textes scientifiques anglophones. L'auto-folio est également un processus réflexif évolutif durant les 4 blocs, il se concrétise par la remise d'un projet professionnel.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAMI4B48SFA	Psychologie 4	24 h / 1 C
PAMI4B48SFB	Maternologie	6 h / 1 C
PAMI4B48SFC	Pathologies psychiatriques en contexte obstétrical	6 h / 1 C
PAMI4B48SFD	Raisonnement clinique en santé mentale en situation obstétricale complexe	6 h / 1 C
PAMI4B48SFE	AIP Situations critiques	6 h / 0 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAMI4B48SFA	Psychologie 4	10
PAMI4B48SFB	Maternologie	10
PAMI4B48SFC	Pathologies psychiatriques en contexte obstétrical	10
PAMI4B48SFD	Raisonnement clinique en santé mentale en situation obstétricale complexe	10
PAMI4B48SFE	AIP Situations critiques	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d’enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d’apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d’échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités d’apprentissage composant l’UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d’apprentissage composant l’UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d’évaluation pour l’ensemble de l’UE (quelle que soit la note obtenue pour l’autre/les autres activités.

En cas d’ajournement pour l’UE à l’évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d’apprentissage pour la(les)quelle(s) l’étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l’évaluation correspondant à cette activité d’apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d’évaluation de septembre (sauf s’il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l’UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l’évaluation correspondant à cette activitéd’apprentissage. Si l’étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l’activité d’apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l’UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

5. Cohérence pédagogique

Les activités d’apprentissage de l’UE " Analyser des situations psychologiques et relationnelles complexes " contribuent à l’acquisition des acquis d’apprentissage de l’unité d’enseignement et au développement des compétences définies dans la fiche de l’unité d’enseignement. Les acquis spécifiques de chaque activité d’apprentissage contribuent à l’acquisition au développement et acquis d’apprentissage de l’UE.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Psychologie 4			
Code	15_PAMI4B48SFA	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Sylvie ROBERTI** (sylvie.roberti@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage vise à transmettre à l'étudiant les outils d'analyse des aspects psychologiques et relationnels de situations problématiques rencontrées dans le contexte professionnel telles que notamment les interactions soignant-patient, soignant-soignant, soignant-organisation afin de les intégrer dans ses pratiques d'accompagnement et de soins.
Elle abordera également les conséquences psychologiques de ces situations problématiques pour l'étudiant. Elle préparera ainsi l'étudiant à rencontrer ces réalités dans sa pratique professionnelle et à préciser ses valeurs et fonctionnement psychologique personnels.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Réaliser une analyse structurée et méthodique d'une situation problématique, dans ses aspects individuel, relationnel, groupal, organisationnel, institutionnel et historique.
Recourir aux éléments théoriques permettant l'analyse approfondie des situations problématiques concernant essentiellement les relations soignant-patient, soignant-soignant et soignant-organisation
L'étudiant sera capable de prendre en compte les aspects psychiques, relationnels et émotionnels des situations problématiques. Il sera également sensibilisé aux situations cliniques particulières en fonction des situations problématiques abordées lors du cours et sera capable d'intégrer leurs dimensions spécifiques dans sa démarche d'accompagnement et de soins.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Introduction et liens avec la pratique des stages

Introdiction des concepts de base
- identité
- cadre
- rôle
2. Définition du concept de "problème"
- qu'est-ce qu'un problème ?
- les différentes dimensions potentiellement problématiques dans une situation de travail
- le cas particulier du conflit : définition, catégories, effets, phases
3. Modéliser le problème
- les niveaux d'intelligibilité : la grille d'Ardoino et autres grilles de modélisation (et aspects systémiques de l'interaction)
4. A la recherche de solutions
- principes de communication non-violente

5. Analyse de situations problématiques présentées par les étudiants.

6. Comment prendre soin de soi et se préserver tout en restant dans une posture professionnelle

- Techniques qui peuvent aider l'étudiant à savoir ce qui peut l'aider quand il/elle est confrontée à une situation problématique.

Démarches d'apprentissage

1. Apports théoriques à propos de la notion de « problème » : cours magistral
2. Exposé par chaque étudiant d'une situation professionnelle problématique en classe
a) Description d'une situation professionnelle problématique
b) Définition du problème (sur base d'une grille d'analyse)
c) Apports théoriques éventuels permettant une compréhension plus approfondie de la situation décrite
d) Description des solutions déjà testées ou envisagées
- Discussion / intervision en classe, utilisation d'outils d'analyse du problème
- Apports théoriques éventuels par l'enseignant
3. Réalisation d'un travail écrit sur la situation exposée, l'analyse réalisée au cours et enrichissement par des apports théoriques

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a la possibilité d'entrer en contact par email avec le professeur afin de poser des questions sur le cours, sur la préparation de l'exposé et sur la réalisation du travail.

Sources et références

Une bibliographie des ouvrages utilisés ainsi que les sites internet de référence sont mis à la diposition des étudiants via le PowerPoint du cours disponible sur ConnecteD

Des livres ainsi que des artickles pourront être proposés.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint (support du cours) mis à la disposition des étudiants sur la plateforme Moodle.
Notes de cours de l'étudiant.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit individuel intégré à l'AIP situaitons critiques + présentation orale du travail écrit au dernier cours .
Présence obligatoire au cours , si absence = PP au Q2 et reporté au Q3.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmérique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activitéd'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé

et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40		
Période d'évaluation			Trv	60	Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l’étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu’il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l’occasion de poser toutes ses questions

La présence est obligatoire aux activités d'apprentissage , en cas d'absence non légitime, un PP sera attribué au Q2 et sera reporté au Q3.

Evaluation continue = présence au cours et participation obligatoire

Travaux = présentation du travail oral et écrit

· La présence effective au cours et la participation aux échanges sur les cas pratiques présentés

· La qualité de l’exposé réalisé au cours
· La qualité du travail écrit

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Maternologie			
Code	15_PAMI4B48SFB	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Christine KNAPCZYK** (christine.knapczyk@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

La Maternologie a été créée en 1987 au sein de l'hôpital J.- M. Charcot de Saint-Cyr-L'Ecole (Yvelines-France) pour comprendre et traiter la maternité psychique . La maternologie est une discipline médico-psychologique répondant à des problématiques maternelles et parentales qui nécessitent une démarche clinique spécifique.
Dès lors elle s'apparente à une obstétrique mentale

Le cours vise à sensibiliser la future professionnelle à cette réalité.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

comprendre la maternité psychique et les processus de la naissance psychologique.

s'éveiller à la curiosité professionnelle par l'approche de situations emblématique

questionner sa pratique professionnelle et sa représentation de l'accompagnement parental par l'étude de cas particulier,

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Il s'agit d'une initiation à une clinique complexe, mais dont l'enjeu est capital. En effet, le dépistage précoce de ces situations, quelquefois difficiles à repérer, ouvrira le jugement clinique en vue d'envisager un soin maternologique spécifique.

la spécificité de la maternité humaine
la naissance psychique
la difficulté maternelle
lla nosographie des maladies de la naissance
le positionnement soignant
la relation de soin
la présentation de situations emblématiques

Démarches d'apprentissage

méthodes pédagogiques expositives (cours magistraux) et actives (analyse vidéo et études de cas)

Dispositifs d'aide à la réussite

Les supports théoriques et cliniques (vidéos, récits de cas concrets, témoignages...) permettent à l'étudiante de

s'initier aux attitudes maternologiques préventives et soignantes

Sources et références

L'aide mémoire de la maternologie, JM Delassus, Dunod, 2010

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont : syllabus et PP de présentation

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail de synthèse à rédiger selon les critéres exposés au premier cours et repris dans la section 1 du cours sur la plateforme universitaire.

Critéres minimuns :

Respect des consignes de rédaction de l'autofolio

Maîtrise du français

Respect des règles de confidentialité

Respect de la date de remise des travaux

Bonne utilisation des modèles réflexifs explorés en cours

Un non-respect d'un de ces critères entraine une note inferieure à 8/20 à l'AA

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Tvs	100	Tvs	100

Tvs = Travail de synthèse

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne arithmétique pondérée des notes finales

obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne arithmétique pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette

activitéd’apprentissage. Si l’étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l’activité d’apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l’UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Pathologies psychiatriques en contexte obstétrical			
Code	15_PAMI4B48SFC	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne-Sophie CLINQUART** (anne-sophie.clinquart@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Lien direct avec la prise en charge pré-per et post-partum de la sage-femme : psychologie, communication et travail en réseau avec les autres partenaires de soins (gynécologue-ostétricien, infirmière de l'ONE...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin du cours, l'apprenant doit être capable de :

- Connaître les différentes pathologies mentales du per et post-partum et pouvoir reconnaître leurs symptômes lors de la prise en charge d'une patiente en per et post-partum

- Faire les liens entre les pathologies mentales et les psychothérapies (cours du Bloc 3 - UE 336C)

- Conseiller les patientes en per et post-partum pour une psychothérapie adaptée à leurs besoins en lien avec le cours UE48 D.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Chapitre 1. Les troubles psychiques pendant la grossesse

Introduction

1. Le déni de grossesse

1.1. Deux études et leurs chiffre

1.2. Les facteurs de risque

1.3. La prise en charge et le traitement

2. La dépressivité et la dépression anténatale

2.1. La dépressivité

2.2. La dépression anténatal

Chapitre 2. Les troubles psychiques après l'accouchement

Introduction

1. Le post-partum blues

2. La dépression postnatal

3. La psychose puerpérale

Démarches d'apprentissage

Cours magistral exposant la théorie avec des exemples de cas cliniques (documentaires et expériences du MA)

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité pour l'apprenant.e de contacter le MA à la fin du cours, ou par mail pour poser les questions qui seront revues à la séance du cours suivant.

Sources et références

Cf. Bibliographie du syllabus
Références internet disponibles pour l'apprenant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus sur *ConnecteD*
PowerPoint détaillé présenté au cours (non transmis à l'apprenant)
Vidéos-documentaires "cas cliniques"

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit lors de la session de juin 2023

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activitéd'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il.elle a reçu et

signé et pour lequel il.elle a eu l’occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Raisonnement clinique en santé mentale en situation obstétricale complexe			
Code	15_PAMI4B48SFD	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Anne-Sophie CLINQUART** (anne-sophie.clinquart@helha.be)		
Coefficient de pondération		10	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Lien direct avec la prise en charge pré-per et post-partum de la sage-femme : psychologie, communication et travail en réseau avec les autres partenaires de soins (gynécologue-ostétricien, infirmière de l'ONE...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A la fin du cours, l'apprenant.e doit être capable de :

- Faire les liens entre les psychothérapies et les pathologies mentales (UE48C : Bloc4)

- Conseiller les patientes en per et post-partum pour une psychothérapie adaptée à leurs besoins en lien avec les pathologies psychiatriques en contexte obstétrical

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Les psychothérapies
1. Les thérapies individuelles
1.1. La psychanalyse
1.1.1. La psychanalyse Freudienne
1.1.2. Les analyses brèves
1.2. L'hypnose
1.3. L'EMDR
1.4. La thérapie cognitive et comportementale (TCC)
1.5. L'électroconvulsiothérapie
2. Les thérapies collectives
2.1. Les psychothérapies familiales
2.2. Les thérapies conjugales
2.3. Les thérapies en groupe
2.3.1. Les techniques d'expression orale : Les groupes de parole
2.3.2. Les techniques d'expression corporelle
2.3.2.1. La sophrologie
2.3.2.2. La relaxation
2.3.3. Les techniques par le toucher

Démarches d'apprentissage

Cours magistral exposant la théorie avec des exemples de cas cliniques (documentaires et expériences du MA)

Dispositifs d'aide à la réussite

Possibilité pour l'apprenant.e de contacter le MA à la fin du cours, ou par mail pour poser les questions qui seront revues à la séance du cours suivant.

Sources et références

Cf. Bibliographie du syllabus
Références internet disponibles pour l'apprenant

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus sur ConnecteD
PowerPoint détaillé présenté au cours (non transmis à l'apprenant)
Vidéos-documentaires "cas cliniques"

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit lors de la session de juin 2023.

La note de cette unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions :

1. En cas de note inférieure à 8/20 dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée : la note d'échec (ou la note la plus faible si plusieurs échecs) sera prise en compte pour la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

2. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR(fraude) dans une des activités d'apprentissage composant l'UE, la mention dont il est question sera prise en compte pour lapériode d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités.

En cas d'ajournement pour l'UE à l'évaluation du 3e quadrimestre (septembre), pour (ou les) activité(s) d'apprentissage pour la(les)quelle(s) l'étudiant a obtenu en juin :

- une mention CM, PP, Z, PR ou FR : il doit (re)présenter l'évaluation correspondant à cette activité d'apprentissage

- une note de 10/20 ou plus : il voit cette note partielle maintenue pour la période d'évaluation de septembre (sauf s'il fait le choix de renoncer à cette note dans la perspective de la réussite de l'UE)

- une note inférieure à 10/20 : il doit OBLIGATOIREMENT représenter en septembre l'évaluation correspondant à cette activitéd'apprentissage. Si l'étudiant ne représente pas cette partie, il aura un PP à l'activité d'apprentissage qui sera ensuite porté à la note de l'UE.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il a reçu et signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser toutes ses questions.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu'il.elle a reçu et

signé et pour lequel il.elle a eu l’occasion de poser toutes ses questions

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).

Année académique 2022-2023 Domaine de la Santé

Bachelier : sage-femme

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax : Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

AIP Situations critiques			
Code	15_PAMI4B48SFE	Caractère	Obligatoire
Bloc	4B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	0 C	Volume horaire	6 h
Coordonnées du **Titulaire** de l'activité et des intervenants	**Sylvie ROBERTI** (sylvie.roberti@helha.be)		
Coefficient de pondération		0	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Lien direct avec la prise en charge pré-per et post-partum de la sage-femme : psychologie, communication et travail en réseau avec les autres partenaires de soins (gynécologue-ostétricien, infirmière de l'ONE...)

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Mobiliser les ascquis théoriques des 4 blocs en psychologie afin de prendre en charge un couple de manière holistique lors d'une situation critique .

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

La table des matières sera exposée lors du premier cours.

Démarches d'apprentissage

Débats sur des situations cliniques réelles.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'étudiant a la possibilité d'entrer en contact par email avec le professeur afin de poser des questions sur le cours, sur la préparation de l'exposé et sur la réalisation du travail.

Sources et références

Néant

Supports en ligne

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Travail écrit individuel intégré à l'AIP situaitons critiques + présentation orale du travail écrit au dernier cours .
Présence obligatoire au cours , si absence = PP au Q2 et reporté au Q3.

Pour les modalités spécifiques, l’étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu’il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l’occasion de poser toutes ses questions

La présence est obligatoire aux activités d'apprentissage , en cas d'absence non légitime, un PP sera attribué au Q2 et sera reporté au Q3.

Evaluation continue = présence au cours et participation obligatoire

Travaux = présentation du travail oral et écrit

· La présence effective au cours et la participation aux échanges sur les cas pratiques présentés

· La qualité de l’exposé réalisé au cours
· La qualité du travail écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	40		
Période d'évaluation			Exm	60	Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 0

Dispositions complémentaires

Pour les modalités spécifiques, l’étudiant.e doit se référer au document annexe I de la fiche ECTS qu’il.elle a reçu et signé et pour lequel il.elle a eu l’occasion de poser toutes ses questions

La présence est obligatoire aux activités d'apprentissage , en cas d'absence non légitime, un PP sera attribué au Q2 et sera reporté au Q3.

Evaluation continue = présence au cours et participation obligatoire

Travaux = présentation du travail oral et écrit

· La présence effective au cours et la participation aux échanges sur les cas pratiques présentés

· La qualité de l’exposé réalisé au cours
· La qualité du travail écrit

AU Q3 : travail écrit 100%

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d’année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2022-2023).